

Pour deux Niçois, la RSE c'est le bon choix

La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) pour quoi faire ? Selon la norme internationale ISO 26000, elle porte sur « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur, est compatible avec les normes internationales et est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ». Ouf, vous pouvez respirer ! Et si vous n'avez pas tout compris, deux entrepreneurs niçois témoignent de son intérêt.



Bernard Alfandari et Marcel Ragni sont les deux partenaires industriels ayant notamment contribué, en mai 2018, à la création, par l'UCA (Université Côte d'Azur), de la chaire « Smart City : philosophie et éthique ». Dirigée par le Dr Laurence Vanin, cette chaire est parrainée par Boris Cyrulnik

D'un côté, dès 2010, Marcel Ragni a engagé l'entreprise familiale éponyme qu'il préside dans une stratégie mêlant management environnemental et engagement sociétal. « Concevoir, fabriquer et commercialiser des équipements destinés à éclairer l'espace

sistex, décide d'adhérer au Global Compact des Nations Unies¹, initiative invitant au respect des normes internationales en matière de respect des droits humains, de responsabilité environnementale et de lutte contre la corruption. « En premier lieu, ce parti pris s'est concrétisé par des choix écologiques puis par la mise en lumière de "l'humain au cœur" : au cœur de l'entreprise et au cœur de nos préoccupations », expliquait-il alors.

des trois valeurs de l'entreprise au quotidien (passion, créativité et proximité), nées de son histoire et créatrices de son identité, la démarche RSE a été construite selon trois axes majeurs :

- préserver des relations exemplaires avec ses clients ;
- intégrer le principe de développement durable dans l'ensemble de ses process ;
- valoriser l'humain pour maintenir un outil de travail sain et performant.

Nos valeurs familiales représentent un socle idéal pour développer la RSE.

Marcel Ragni

public s'accompagne d'une réflexion permanente sur les conséquences de nos décisions », soulignait-il déjà à l'époque. De l'autre, en 2012, Bernard Alfandari, président de Résistex,

PASSION, CRÉATIVITÉ ET PROXIMITÉ

C'est en 2016 que Ragni a formalisé son engagement dans une politique RSE. Marcel Ragni ayant confié cette démarche à Charlotte Faure en tant que chargée de communication et référente RSE. À partir



Au sein de Résistex, le Comité « Vis ta Mine » est un « shadow Comex » composé de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans chargé de formuler des propositions à Bernard Alfandari (à droite sur la photo) portant sur « l'entreprise demain », en particulier au niveau de la communication interne qu'à celui portant sur la stratégie et le management.

LES VICTOR DE LA RÉUSSITE

C'est en 1927 que Victor Ragni, ferronnier d'art italien, réfugié politique anti-fasciste, fonde la société Ragni qui, plus de 90 ans plus tard, constitue un groupe ayant réalisé, en 2018, un CA consolidé de 53 M€ (20 % à l'export), dont 8 M€ par la filiale Novea Energies (éclairage solaire, 80 % à l'export). L'effectif de 51 salariés (le groupe par ailleurs faisant travailler une centaine de personnes) est réparti, outre dans les filiales Ragni Lighting, à Denver, et Ragni IC à Mostar (Bosnie Herzégovine), dans les deux sites de production implantés à Tournettes (Var) et dans les deux sites de production de Cagnes-sur-Mer où se construit un important agrandissement qui sera aménagé en 2020.

La société Resistex, créée en 1937 par Victor Alfandari, également réfugié politique anti-fasciste, réalise, quant à elle, 16 M€ de CA. Implantée à Saint-André-de-la-Roche (06), l'entreprise emploie 46 personnes. Sa raison d'être, explique son dirigeant actuel, Bernard Alfandari : « Fournir au plus grand nombre un éclairage de qualité, énergétiquement efficace ».

La RSE, qui rapporte plus qu'elle ne coûte, représente l'avenir de l'industrie.

Ces trois axes guident l'ensemble des composantes de l'entreprise vers des comportements plus responsables tout en menant des actions plus ou moins structurantes afin de modifier la société au niveau de la prise de décision, de la politique d'achats ou encore des relations internes entre les collaborateurs. Sans oublier que « notre objectif prioritaire consiste à réduire notre impact sur l'environnement et la société », explique Marcel Ragni. Cette volonté signifie une amélioration permanente de l'offre et des produits « tout en accompagnant nos clients afin que l'éclairage soit un réel acteur luttant contre le changement climatique ». Ainsi, dès 2017, l'année du 90^e anniversaire de l'entreprise, « la responsabilité sociétale est devenue une notion centrale dans notre gestion, son principal objectif consistant en un accroissement de la performance globale proportionnel à la réduction de son impact environnemental », se félicite-t-il.

La charte RSE 2017 sera reprise, cette année, à l'occasion de la rédaction de la première COP (Communication sur le Progrès) dans le cadre de l'adhésion de Ragni au Global Compact France

(Pacte Mondial des Nations Unies), cet organisme se définissant comme la plus large initiative mondiale d'engagement volontaire en matière de responsabilité sociétale. Au total, 13 000 participants répartis dans 170 pays réunis autour de 10 principes, universellement reconnus, « fournissant un cadre d'engagement volontaire pour les organisations souhaitant faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale ».

« VIS TA MINE »

« En ne recherchant pas le profit avant tout... on l'obtient. » Fort de cette approche et de ses convictions, acquises dès 2008, vis-à-vis de la croissance verte, Bernard Alfandari s'est orienté vers la RSE, en 2012, en adhérant au Global Compact des Nations Unies et en y associant d'abord ses managers puis, ensuite, l'ensemble de l'entreprise, dont la génération Y se révélant un vivier d'opinions spécifiques, de compétences et de qualités différentes. Issu de tous les services, ce comité est associé à la gouvernance de Résistex via une réflexion participative et créative portant sur l'avenir de l'entreprise, « sans se limiter au court terme », précise Bernard Alfandari, pour qui « la transparence fait partie de la démarche RSE ». Qui plus est, considère-t-il, « s'il y a considération au niveau des salaires, les collaborateurs deviennent de véritables

ambassadeurs de l'entreprise ». Ce parti pris s'est concrétisé, en premier lieu, par des choix écologiques, puis par la mise en lumière de « l'humain au cœur » : au cœur de l'entreprise et au cœur de ses préoccupations. « Nous nous sommes également choisis des valeurs, dans le cadre d'une démarche collaborative ayant fait ressortir nos préférences pour l'audace, l'honnêteté, la confiance et l'engagement ». Il s'avère que, dans le même temps, les résultats économiques de l'entreprise sont montés en flèche. « Nous venons d'obtenir de la Banque de France la cotation 3 ++, note de crédit maximale traduisant l'excellence de la situation financière, de la capacité bénéficiaire et de la solvabilité de notre entreprise. » Enfin, pour concrétiser sa démarche, Bernard Alfandari a été nommé, l'an dernier, Ambassadeur Régional du Global Compact avec, pour mission, la promotion des dix principes de la région PACA (avec Altereo, GSF et GSE). ■ Propos recueillis par

Jacques Darmon

1. Le 20 juin 2018, Jean-Pascal Tricoire, président du Global Compact France et PDG de Schneider Electric, a été nommé membre du board de Global Compact des Nations Unies, présidé par Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies.

Marcel Ragni, entouré de ses deux fils, DG associés : à gauche, Stéphane, DC Fance ; à droite, Jean-Christophe, DC Export. Cette nouvelle gouvernance, toujours 100 % familiale, promet de ne pas « rester les bras croisés » afin de renforcer le statut de l'entreprise en tant qu'acteur incontournable de l'éclairage public.



Charlotte Faure, référente RSE, et Marcel Ragni. À noter les deux photos au-dessus d'eux : à gauche, Victor Ragni, le fondateur, en 1927, de ce qui était, à l'origine, un atelier de ferronnerie ; à droite, son fils Victor, le père de Marcel.